



COMMUNE DE LA RIPPE

RAPPORT DE LA MUNICIPALITE AU CONSEIL COMMUNAL SUR LA GESTION DURANT L'ANNÉE 2019

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les Conseillers communaux,

Conformément aux articles 4 et 93c de la Loi du 28 février 1956 sur les communes, la Municipalité vous présente ci-après le rapport de gestion pour l'année 2019.

Le rapport de gestion 2019 est présenté selon le plan comptable et par dicastère. Il fait partie intégrante du préavis municipal 1-2020 relatif aux comptes communaux 2019. Les conclusions destinées à l'approbation formelle de la gestion 2019 figurent à la fin dudit préavis.

1 Administration générale

■ 10.01 - Autorités communales

La Municipalité a siégé 44 fois en 2019 et le Conseil communal s'est réuni à 2 reprises, le 25 juin et le 3 décembre 2019.

Les relations entre la Municipalité et le Conseil communal sont excellentes. La Municipalité communique à chaque séance du Conseil sur ses activités et celles des Associations intercommunales.

Sept préavis ont été présentés et approuvés par le délibérant :

1. Comptes communaux 2018
2. Arrêté d'imposition 2020
3. Crédit de construction de CHF 1'523'700. – TTC pour le réaménagement des locaux de l'administration communale et la création de 2 appartements
4. Demande de crédit de CHF 120'000. – TTC pour la construction d'un puits d'essai en vue du recaptage de la source de La Combe
5. Règlement général de police
6. Demande de crédit de CHF 140'000. – TTC pour l'assainissement des deux chaudières à bois (pose de deux filtres à particules)
7. Budget de fonctionnement 2020

■ 13.08 - Personnel communal

Administration communale

Madame Aline Elmer a rejoint l'équipe du secrétariat le 1^{er} janvier 2019 en qualité de collaboratrice administrative. Le secrétariat compte trois personnes ETP (170 %) :

Secrétaire municipale : 90 %
Collaboratrice administrative : 40 %
Préposée au Contrôle de l'habitant : 40 %

L'ensemble du personnel a fait preuve, tout au long de l'année, d'un grand engagement et de beaucoup de motivation pour les affaires communales. Les employés ont travaillé en collégialité et ont donné le meilleur d'eux-mêmes, pour le bien de la commune et de ses concitoyens.

La visite annuelle du Préfet

Elle s'est tenue le 4 février 2020 en présence de Monsieur Jean-Pierre Deriaz, Préfet du district de Nyon. Le Préfet a souligné la bonne tenue de l'administration communale. Tous les documents demandés ont été présentés en bonne et due forme.

2 Finances

■ 20.04 - Comptes communaux 2019

Le résultat de l'exercice 2019 est satisfaisant. Il se monte à CHF 9'637.35 d'excédent après amortissements obligatoires et complémentaires et attributions aux fonds de réserves. Les revenus s'élèvent à CHF 7'000'627.19 et les charges à CHF 6'990'989.84.

Amortissement complémentaire : complexe scolaire « Le Bruel » CHF 333'000.00.

Les revenus des impôts 2019 sont en légère augmentation par rapport à l'année précédente, CHF 4'338'521.72 + CHF 189'893.66. (2018 CHF 4'148'628.06). Cette augmentation est due en bonne partie aux revenus aléatoires : gains immobiliers et droits de mutation + CHF 151'207.00 par rapport à 2018.

Les disponibilités se montent à CHF 848'420.53 au 31 décembre 2019.

Le montant des emprunts bancaires se monte au 31 décembre 2019 à CHF 10'737'500.00. Un montant de CHF 600'000.00 a été remboursé en 2019.

Le Canton a versé, en automne 2019, un montant de CHF 172'000.00 payé en trop en 2018 selon les décomptes définitifs de la péréquation, de la facture sociale et de la réforme policière. Si l'on ajoute à cette somme les revenus aléatoires, les gains immobiliers et droits de mutation + CHF 151'207.00, le montant ainsi obtenu, CHF 323'207.00, permet un bouclage des comptes équilibrés à quelques milliers de francs près.

Excédents avant amortissement complémentaire : CHF 342'637.35

Recettes aléatoires et remboursement Canton : CHF 323'207.00

Excédent : CHF 19'430.35

A noter qu'un solde de CHF 97'890.00 sera facturé par le Canton suite au décompte final provisoire des péréquations 2019 (sommes comprises dans le compte de fonctionnement 2019).

Le fonds de réserve camping, poste du bilan 9282.41 créé en 2018, n'est pas une réserve affectée. Un montant de CHF 100'000.00 a été maintenu. Un montant de CHF 300'000.00 a été transféré dans le poste 9282.6, fonds de réserve pour investissements futurs.

3 Domaines et bâtiments

■ 32.01 - Forêts communales

Triage 121 - Garde forestier

Le Canton n'a pas reconduit le contrat de durée déterminée de Monsieur Gabriel Grégory. Les communes membres du Triage 121 (Bogis-Bossey, Chavannes-de-Bogis, Grens et La Rippe) ont pris la décision d'engager Monsieur Grégory Gabriel, avec une entrée en fonction le 1^{er} avril 2019.

L'année 2019 s'est déroulée dans la continuité de l'année 2018, à savoir un marché des bois résineux compliqués et le dépérissement des sapins blancs dans les forêts basses du triage. Certains arbres bordant les routes et chemins forestiers ont été exploités, par mesure de sécurité, mais la majorité de ceux-ci, dans les massifs forestiers, sont laissés à leurs propres dynamiques. 2019 marque la fin de la 3^{ème} convention programme de la période RPT (Réforme de la péréquation financière et de la répartition des tâches entre la Confédération et les Cantons) qui courrait de 2016 à 2019 (Contrat entre Confédération/Etat/Commune).

Exercice 2019 :

Volume martelé total : **1'512 sylves** (m³ cubés sur pieds)

Volume reconnu (vendu) : **1'149 m³**

Bilan financier des exploitations forestières :

Coûts débardage :	CHF 27'500.66
Coûts abattage/façonnage :	CHF 57'796.15
Soins culturaux :	CHF 16'158.20
Plantation :	CHF 3'069.45
Total coûts d'exploitation :	CHF 104'524.46
Vente des bois (recettes) :	CHF 39'304.10
Bois utilisé en propre usage (Projection : 40.00/m ³ , total 518 m ³) :	CHF 20'720.00
Subventions perçues :	CHF 10'320.00
Total recettes :	CHF 70'344.10
Résultat (perte) :	CHF - 34'180.36

■ 35.01 - Bâtiments communaux

Les travaux d'entretien réguliers ont été effectués sur l'ensemble des bâtiments communaux.

Les travaux pour le réaménagement des locaux de l'Administration communale sont en cours. La libération des espaces situés au 1^{er} étage dudit bâtiment permettra la création de 2 appartements, l'un de 4 pièces et l'autre de 3 pièces.

En février 2019, une importante avarie à la chaufferie du complexe scolaire et salle polyvalente est survenue. La vis d'alimentation en plaquettes forestières, sise dans le silo, a cassé. Il a été nécessaire de vider le silo à plaquettes forestières avant de pouvoir constater les dégâts et de procéder à la réparation. Un chauffage au mazout de remplacement a été installé en urgence.

En février 2019, l'auberge communale de l'Etoile de La Rippe a ouvert ses portes avec à la tête Monsieur Moulay Aboutahir. Le nouveau tenancier propose une cuisine traditionnelle, du terroir ainsi qu'une touche exotique avec quelques plats marocains.

4 Travaux

■ 42.04 - Révision du Plan général d'affectation, nouvelle dénomination : Plan d'affectation (PA)

Le Plan d'affectation (ancienne dénomination Plan général d'affectation) a été finalisé et transmis au Canton en janvier 2019 pour une première lecture rapide. Après une séance avec les responsables du Service du Développement Territorial (SDT-VD) et suite aux remarques, le document corrigé a été transmis une nouvelle fois au SDT en juillet 2019 pour l'examen préalable.

■ 42.05 - Police des constructions

10 demandes de permis de construire ont été traitées, dont 6 ont fait l'objet d'une dispense d'enquête au sens de l'art. 72d Règlement d'application de la loi sur l'aménagement du territoire et les constructions (RLATC). Les coûts des travaux annoncés se chiffrent à CHF 4'571'000.00.

■ 43.03 - Service des routes

Les travaux de l'étape 3 (05-2018 : demande de crédit de CHF 347'000. -- pour la réfection des structures, des couches d'usure de la Vy de l'Etraz, de la route du Jura (Nord), de la route du Jura (Sud), de la rue des 4 Fontaines ainsi que la réparation d'un collecteur d'eaux usées à la rue des 4 Fontaines) se sont déroulés début juin. Une exécution planifiée et une météo clémente ont permis de terminer les travaux rapidement. Le coût final est de 339'630.20. De plus, une subvention Cantonale de 13'038.- a été versée pour ces réfections.

Un radar pédagogique mobile a été acheté dans le but de faire de la prévention routière.

■ 44.01 - Caravaning résidentiel « En Vendôme »

Changements de locataires : 8 changements ont eu lieu en 2019. La Municipalité a veillé, lors de ces changements, que les mobilhomes vendus sur leur emplacement soient conformes à la réglementation en vigueur et en bon état.

■ 44.02 – Cimetière communal

Désaffectation partielle du cimetière communal

Procédure : Art. 70 – règlement sur les décès, les sépultures et les pompes funèbres du 12 septembre 2012.

Le secteur concerné est la partie sud du cimetière, les tombes à la ligne n° 154 à 238 et les niches cinéraires (columbarium) de 1980 à 1999. Toutes ces tombes et emplacements sont arrivés au terme du temps de repos légal.

Les travaux prévoient également la création d'un jardin du souvenir, ils sont programmés pour l'été 2020.

■ 45.04 – Déchetterie communale

Les quantités de déchets triés et ordures ménagères sont stables par rapport aux années précédentes.

Afin de garantir le tri des déchets, un contrat a été signé avec l'entreprise Henny transports de Rolle pour la récupération du sagex (20 m³) et les flaconnages (0.55T).

■ 46.02 - Réseau d'égouts et d'épuration

L'entretien habituel des collecteurs ainsi que quelques petites réparations usuelles ont été réalisés.

Le chemisage du collecteur communal des eaux usées situé sur la rue des 4 fontaines a été réalisé fin mai. Ces travaux se sont bien déroulés et ils ont respecté le budget.

A noter que le revenu provenant des taxes de raccordement s'élève à CHF 86'510 pour 2019 contre CHF 677.00 en 2018.

Les revenus de la taxe d'utilisation/entretien sont en légère baisse par rapport à 2018, suite à une consommation d'eau moins élevée (- CHF 3'898.00).

STEP intercommunale des SITSE

La STEP intercommunale fonctionne avec satisfaction et le budget d'exploitation a été respecté. Le prix du m³ épuré a été augmenté en 2019 à CHF 2.40 pour le 2^{ème} semestre. Le coût réel facturé par les SITSE est de CHF 2.45 par m³.

5 Instruction publique et cultes

■ 52.03 - Association intercommunale Enfance et Ecole Asse et Boiron (AEE)

Il y a eu 3 séances du Conseil intercommunal (CI) sous la présidence de Monsieur Jacques Muhlemann, président, pour les comptes et le budget, ainsi que l'acceptation de 2 autres préavis :

- Bibliothèque –médiathèque : préavis amendé : partie publique refusée, partie déménagement acceptée
- Espace vivant : préavis amendé avec un délai de 3 ans pour la réunion des fonds nécessaires, l'AEE s'engage pour CHF 10'000.- si les fonds sont trouvés.

Le Comité de direction (CoDir) s'est réuni 12 fois et a consacré 1260 heures à la gestion de l'association.

Madame Joëlle Henry a été engagée au mois de janvier au poste de secrétaire du CoDir.

Etablissement Elisabeth de Portes (51.02 – 51.03)

L'établissement Elisabeth de Portes comprend 4 écoles primaires et le collège de Borex-Crassier, qui accueillent 1024 élèves dont 122 habitent La Rippe (92 primaires et 30 secondaires).

Le bâtiment scolaire de Borex-Crassier regroupe les élèves de 7P et 8P et les élèves du secondaire, soit les degrés 9S à 11S (Harmos).

La bibliothèque scolaire n'a pas pu être ouverte selon le planning prévu, faute de trouver des bibliothécaires.

Le montant à charge de la commune de La Rippe s'élève à CHF 407'290.- pour le primaire et CHF 311'040.- pour le secondaire,

Les locations encaissées par la commune pour la mise à disposition de l'école du Bruel et de l'UAPE se montent à CHF 836'431- (amortissement, intérêts et charges).

Accueil de la petite enfance

Le comité de direction a été fort occupé par les nouvelles normes d'encadrement des enfants, par l'Etablissement intercommunal d'accueil parascolaire, ainsi que par l'arrêté fédéral sur la gratuité de l'école.

Le personnel du Réseau Asse et Boiron est composé d'environ 80 collaborateurs soit environ 53,3 ETP. Madame Isabelle Heiniger, secrétaire générale, ainsi que la secrétaire du CoDir, Madame Joëlle Henry secrétaire du CoDir sont épaulées par 2 collaboratrices administratives pour l'enclassement et la facturation des crèches et des UAPE.

Le rabais fratrie a été supprimé. Cela induit une hausse des aides aux familles, mais en corolaire une augmentation des aides financières de la Fondation de l'accueil de jour des enfants (FAJE).

Crèches

Une nouvelle directrice a été engagée en août 2019 pour la crèche de La Galiote, en la personne de Madame Sandrine Buisson, éducatrice dans cette crèche depuis plus de 10 ans. La fréquentation des crèches est de 73,5%. La crèche des Papillons peine à remplir le groupe des « moyens », malgré la baisse du prix journalier introduit en 2018.

Unité d'accueil pour écoliers

Dès la rentrée 2018, les 4 structures UAPE ouvrent tous les matins de 7h00 à 8h00 pour les enfants de 4 à 10 ans (1P à 6P). Le mercredi seule l'UAPE de La Rippe est ouverte de 7h00 à 18h30 pour tous les enfants de 1P à 6P de l'établissement scolaire Elisabeth de Portes.

Accueil en milieu familial

Concernant les accueillantes en milieu familial (AMF), la collaboration avec la ville Nyon, par le biais d'une convention est excellente. Le nombre d'AMF pour nos communes est en augmentation. 17 AMF accueillent 116 enfants d'Asse et Boiron.

Le restaurant scolaire « le Bo'Resto » et l'UAPE "Le Repère"

Suite à l'ouverture du restaurant scolaire « le Bo'Resto » de Borex-Crassier, les élèves de 7P à 11S bénéficient de l'école à journée continue. Les 7P et les 8P peuvent fréquenter l'UAPE "Le Repère" durant la pause de midi et de 15h00 à 18h30. Des devoirs surveillés ont été mis en place pour ces degrés, les lundi, mardi et jeudi de 15h00 à 16h00. Le financement de ces activités est supporté par les parents et les communes.

La fréquentation du restaurant scolaire augmente régulièrement ; des ajustements quant aux menus et à l'organisation sont encore nécessaires. 4 collaborateurs encadrent les élèves durant la pause de midi.

La société Eldora SA de Rolle fournit également les repas aux crèches et aux UAPE.

Il est possible de venir manger pour les parents ou un groupe au restaurant scolaire le mercredi midi sur réservation.

Ce sont les 9 communes membres de l'AEE qui se répartissent les excédents de charges du Réseau, une fois déduites les subventions Cantonales et fédérales, ainsi que la participation financière des parents. Le montant pour la commune de La Rippe est de CHF 169'076.00.

■ 52.04 - Association intercommunale Asse et Boiron (AIAB)

Le Conseil intercommunal (CI) a tenu 3 séances sous la présidence de Monsieur Pierre Schaller ; le CI s'est prononcé sur 6 préavis (comptes 2018, demande de crédit complémentaire pour restaurant scolaire « le Bo'Resto » et la bibliothèque-médiathèque, sonorisation des nouveaux locaux et des aménagements sportifs, éclairage extérieur et extension abri vélos, réaménagement de l'ancienne bibliothèque en salles de classe et budget 2020).

Le Comité de direction (CoDir) a tenu 8 séances et le bureau du CoDir 21 séances durant l'année 2019.

La caisse Cantonale AVS a fait un audit sur les comptes 2014 à 2018. Aucune erreur ou omission n'a été constatée.

Le personnel de l'AIAB est composé de 11 employés (5,5 ETP sur le site du collège de Borex-Crassier et 4,4 EPT pour la piscine à Chésereux), dont 1 intendant à 100% pour le collège et la piscine.

Le boursier est maintenant salarié de l'AIAB.

Le montant à charge des 9 communes est de CHF 873'872.00 dont CHF 115'752.00 pour la commune de La Rippe.

Piscine intercommunale

Les filtres à sable ont dû être révisés, le sable s'écoulant dans les bassins. Il a fallu remplacer l'échangeur de chaleur et le vase d'expansion, ainsi que le générateur UV, pour la destruction des bactéries.

Une légère baisse des entrées a été constatée, probablement due à l'ouverture de la piscine du Cossy à Nyon.

Collège secondaire de Borex-Crassier

La location des locaux est facturée à l'AEE, donc aux communes.

Le pavillon (2 classes) est dévolu à l'accueil des 7^{ème} et 8^{ème}, UAPE Le Repère. 3 collaboratrices à temps partiel encadrent les élèves dès 15h00 qui peuvent également faire leurs devoirs.

Place de sports du collège intercommunal à Borex-Crassier

Le succès de cette place n'est plus à prouver ; tant les enfants de nos communes tant les clubs de football de la région peuvent en profiter pour leur plus grand plaisir.

■ 54.03 – Clinique dentaire scolaire itinérante (caravane dentaire)

Le Comité de la clinique itinérante se compose de 5 membres ; le dentiste conseil, le docteur Philippe Hahn, prend part aux séances et apporte ses connaissances de la branche au comité qui gère les comptes, les dossiers RH et les relations avec le Canton, ainsi que l'organisation générale de la clinique dentaire.

Le personnel comporte 1 médecin-dentiste, 1 assistante et 1 personne chargée de la prophylaxie.

Le planning de la caravane dentaire a été suivi ce qui a permis d'examiner tous les enfants des écoles des 35 communes du district de Nyon faisant partie de l'association.

La vie de la caravane suit un rythme constant et dynamique grâce au professionnalisme de la Dresse Amna Türki, fruit de son excellente collaboration avec son assistante, Madame Maria Cresta. Madame Nicole Butty, hygiéniste, passe une fois par année dans chaque école et propose différents ateliers selon les âges.

Quelque 7'000 enfants ont été contrôlés. Une légère diminution des soins est constatée. Ces soins sont facturés aux parents. Ce sont les seules rentrées financières de la caravane, le solde des charges étant réparti entre les 35 communes membres.

Toutes les informations sont disponibles sur le site : www.caravannedentaire.ch

Le boursier et la secrétaire de la commune de Gland assurent la gestion du service dentaire itinérant. Le service de la voirie de la commune de Gland véhicule le bus itinérant.

La charge pour la commune de La Rippe est de CHF 5224.50, soit 4.50/habitant, inchangé.

■ 58.02/03 – Temples et cultes

La convention de répartition des coûts d'entretien des 4 lieux de culte de la paroisse protestante (Eysins, Signy, Gingins et Crassier) est toujours à l'étude.

Le pasteur Christian Héraut a quitté ses fonctions pour profiter d'une retraite bien méritée. Il a été remplacé par le pasteur Etienne Guilloud. Certains services sont assumés par des laïcs.

La chapelle catholique de Sainte Marie-Madeleine à Crassier a fêté ses 60 ans d'existence. A l'origine, c'était la chapelle érigée lors de la construction du barrage de Moiry (Valais) qui a été déplacée à Crassier.

Les communes Asse et Boiron financent également la paroisse de langue allemande.

Le montant total de la part de la commune pour le poste 58 « temples et cultes » est de CHF 17'356.00.

6 Police

■ 62.03 - Contrôle de l'habitant et Bureau des étrangers - Evolution démographique

Situation de la commune au 31 décembre 2019 (SCRIS)

		2019	2018
Suisses en résidence principal	836	1125	1161
Etrangers en résidence principal	289		
Suisse en résidence secondaire	130	145	146
Etrangers en résidence secondaire	15		

Les personnes avec permis de séjour ou d'établissement au 31 décembre 2019

Permis	Description	TOTAL
Permis B	Permis de séjour pour étrangers	69
Permis C	Permis d'établissement pour étrangers	189
Permis Ci	Permis de travail pour conjoints fonctionnaires internationaux	0
Permis L	Permis courte durée L	7
Permis G	Frontaliers	27
Permis C	Permis C demande de maintien durant un séjour à l'étranger	5
Nouvelles demandes de permis ou renouvellements		93

Les différents mouvements 2018

Arrivées	Départs	Naissances	Décès	Naturalisés*	Chiens
95	147	7	7	10	90

*Naturalisations en cours (individuelles, couples, familles) : 17 (ancien droit) 23 (nouveau droit)

7 Sécurité sociale

■ 70.03 – Association régionale d'action sociale (ARAS)

L'ARAS a deux buts principaux :

1. L'application de la Loi sur l'action sociale vaudoise (LASV)
2. L'application du règlement sur les agences d'assurances sociales (RAAS)

La réalisation de ces tâches est confiée au Centre social régional (CSR) pour ce qui concerne la LASV et aux Agences d'assurances sociales (AAS) pour le RAAS.

Le CRS a pour mission principale d'informer la population et d'octroyer les prestations du revenu d'insertion (RI).

Les AAS ont pour mission de renseigner et d'aider la population dans toute démarche concernant les droits et obligations en matière d'AVS/AI/APG/LAVLAMaL, ainsi que pour compléter et contrôler les demandes de subsides octroyés par l'Office vaudois de l'assurance maladie.

Le nombre de dossiers à traiter connaît une légère diminution : de 790 en 2018 à 759 en 2019. De profonds changements sont envisagés pour la gestion des dossiers de demande de RI. Tout ceci implique fortement la formation des agents sociaux et financiers. Une restructuration des offices, ainsi que l'organisation hiérarchique ont été repensées. Aucune décision n'ayant encore été prise quant à la localisation de ces nouveaux locaux, le projet avance peu.

Le Conseil intercommunal a tenu 2 séances, sous la présidence d'Isabelle Jaquet de Grens, au cours desquelles ont été notamment adoptés les comptes 2018 et le budget 2020.

Les institutions et services suivants ont bénéficié de subventions en 2019 :

L'Oeuvre suisse d'entraide ouvrière, Inter face La Côte, l'association Entrée de secours, l'Association Lire Ecrire, la Fondation Le Relais (logement de transition), la Fondation Le Relais – Rel ' Aids.

Le Comité de direction (CoDir), sous la présidence de Madame Stéphanie Schmutz de Nyon, a traité, entre autres, de l'indexation des salaires 2019, du projet des unités communes ORP-CSR, ainsi que la réorganisation de la direction et des agences d'assurances sociale.

La participation financière pour la commune de La Rippe a été de CHF 16'069.00 pour 2019.

Le plan canicule édicté par la Préfecture du district de Nyon, mis en place chaque année, est géré en collaboration entre la municipale en charge des affaires sociales et la secrétaire municipale.

8 Services industriels

■ 81.05 - Service des eaux

L'entretien habituel des compteurs, des vannes de conduites et du réservoir a été réalisé, aucun chantier important n'a été engagé.

La quantité de précipitations cumulées enregistrées en 2019 s'élève à 1'101 mm, ce qui est légèrement supérieur à la moyenne pluriannuelle de 954 mm. Il y a eu un début d'année dans la moyenne puis un mois de juin avec des canicules précoces. La fin de l'automne a été pluvieuse.

Les débits aux sources sont remontés, ils ont été assez similaires à 2018. Les demandes en eaux de boisson et d'arrosage sont restées dans la moyenne. La quantité d'eau livrée en 2019 est inférieure par rapport à 2018. En 2019, la vente d'eau aux SITSE se monte à CHF 10'903.20 contre CHF 13'785.85 l'année précédente.

La source de La Combe n'est plus exploitable. Une étude pour un « recaptage » est en cours. Une demande de crédit a fait l'objet du préavis 04-2019, demande de crédit de CHF 120'000.00 pour la construction d'un puits d'essai en vue du recaptage de cette source. Les travaux prévus en décembre n'ont pas débuté en raison des conditions météorologiques difficiles.

Les différentes analyses effectuées durant l'année sur le réseau démontrent que l'eau potable livrée est hygiéniquement propre (analyses microbiologiques et chimiques, valeurs en dessous des prescriptions légales) et sa qualité est conforme aux exigences de la législation sur les denrées alimentaires.

Le revenu provenant des taxes de raccordement se monte à CHF 71'801.00 contre CHF 1'975.00 en 2018.

■ 82.05 - Eclairage public

Afin de répondre aux nouvelles normes et de permettre de réaliser des économies d'énergie, la modernisation du parc de luminaires se poursuit.

Le 26 octobre, la commune a participé à l'événement « La nuit est belle » dont le but principal était de limiter la pollution lumineuse dans le « Grand Genève ». L'éclairage public a donc été réduit au minimum, tout en garantissant la sécurité routière.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic :

La Secrétaire :


Jacques Moccand




Nathalie Jenni Kohler